

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1993)

Rubrik: Services généraux, finances, administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SERVICES GÉNÉRAUX, FINANCES, ADMINISTRATION

Marquée une nouvelle fois par le volume particulièrement important des opérations menées par l'institution, l'année 1993 a impliqué de nombreuses réalisations nouvelles, afin que les secteurs des finances, de l'administration et des services généraux puissent apporter l'appui nécessaire aux activités déployées à Genève et sur le terrain.

Dans le domaine des finances, il faut signaler le développement du système de prévision des dépenses pour chaque opération, qui réactualise mensuellement les estimations portant sur toute la période budgétaire (12 mois en général). Ce progrès a permis d'affiner la maîtrise des risques financiers. Par ailleurs, dans le cadre de l'effort de rationalisation des méthodes de gestion, le contrôle des comptabilités des délégations a été transféré à une unité comptable, créée à cet effet à Manille (Philippines). Des professionnels spécialisés, qui vont être reliés au système informatique central de Genève, y reçoivent et vérifient les informations et les justificatifs des délégations du CICR sur les différents continents. Cette décentralisation permet au siège du CICR de réaliser d'importantes économies.

Le système d'information de gestion financière, à l'usage de la direction et des cadres, a été remodelé, afin d'exploiter encore davantage les possibilités offertes par l'informatique. Dans ce dernier domaine, un gros effort a été consenti, afin d'assurer une maîtrise optimale du développement de nouvelles applications informatiques, tant au niveau de l'analyse préalable (rentabilité, faisabilité, délais, implications diverses), que de la gestion des projets eux-mêmes. Cette approche, mise au point et coordonnée par le groupe Organisation et Conseil, rattaché à la direction générale, implique la participation des responsables de différents départements. D'autres mandats confiés à ce groupe traduisent la volonté de l'institution d'optimiser l'usage de ses ressources.

Le nouveau Plan à cinq ans du CICR, couvrant la période 1993-1997, a été finalisé en 1993. Il situe les grands axes de la conduite et de la gestion des activités de la structure permanente de l'institution, les paramètres économiques y afférents, ainsi que les ressources humaines et matérielles nécessaires.

Certains facteurs de risque ont amené le département des Finances et de l'Administration à rechercher une solution à la situation créée par le refus des compagnies d'assurances de continuer à couvrir les pertes matérielles résultant d'actes de guerre sur le terrain. C'est ainsi qu'un fonds d'auto-

assurance interne a été constitué, en y transférant l'équivalent des primes précédemment versées aux assureurs. Les possibilités de couverture sont évidemment limitées par les moyens financiers à disposition, mais ce fonds permet d'apporter une réponse partielle à un problème très réel.

En 1993, un nouvel immeuble à usage polyvalent a été mis en chantier. Il est prévu pour accueillir de 160 à 240 postes de travail selon la disposition retenue. Cet immeuble, dont le devis s'élève à 17,5 millions de francs, remplacera un bâtiment préfabriqué provisoire, construit dans les années 70, qui a dû être démoli pour des raisons de sécurité.

Dans le domaine des télécommunications, l'informatisation s'est poursuivie avec la mise en place d'un réseau local au «centre de dispatch» à Genève, grâce auquel l'ensemble des lignes de télex et une partie des lignes de télécopie sont désormais gérées par ordinateur. En ce qui concerne le terrain, l'accent a été mis sur l'introduction d'un nouveau système de transmission semi-automatique pour les radiocommunications. Ce moyen a été également appliqué aux transmissions par satellite, lorsqu'elles doivent être utilisées pour remplacer dans les situations d'urgence des réseaux locaux de communication défaillants, voire inexistantes.

Le domaine des archives a été l'objet d'une attention particulière, en vue de rationaliser le traitement des documents des délégations et de l'Agence centrale des recherches. Certains fonds d'archives en provenance de ces entités ont été repris par les archives centrales. De ce fait, le volume de ces dernières a enregistré une augmentation de l'ordre de 15%. Il représentait à fin 1993 un total de 4 265 mètres linéaires.

TABLEAUX FINANCIERS

Commentaires des résultats de 1993

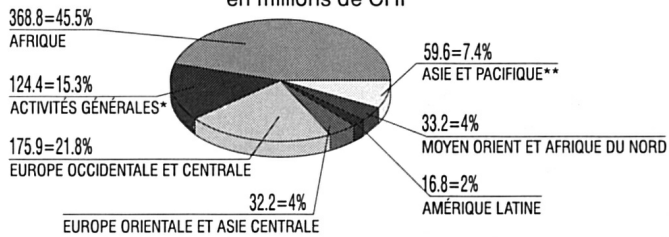
Le développement des conflits dans le Caucase et au Tadjikistan, ainsi qu'en ex-Yougoslavie, a entraîné un accroissement considérable des opérations du CICR en Europe centrale, en Europe orientale et en Asie centrale. Malgré la relative diminution des activités par rapport à 1992, en Afrique (-7%), Amérique latine (-18%), en Asie et zone Pacifique (-18%) et au Moyen-Orient et Afrique du Nord (-14%), le volume total des activités déployées par l'institution a atteint un nouveau sommet l'an dernier. En effet, compte-tenu des prestations en nature et en services reçues, un total de 810,9 millions de francs suisses (CHF) a été enregistré, soit 32,7 millions ou 4,2% de plus que l'année précédente. Malgré les efforts consentis par certains gouvernements, organisations et Sociétés nationales pour couvrir ces besoins humanitaires accrus, les contributions en espèces obtenues en 1993 pour les opérations sur le terrain n'ont atteint que 645,5 millions de francs pour un total de dépenses en espèces de 672,3 millions, soit une différence de 26,8 millions. Il s'agit, bien entendu, d'une vision globale, laissant de côté le fait que les contributions sont affectées par les donateurs à des appels distincts. Ainsi, certaines opérations ont pu être totalement couvertes par les contributions reçues et par les fonds reportés de 1992, tandis que d'autres ont présenté un défaut de financement en passe de devenir chronique. Il s'agit effectivement d'un problème récurrent que l'institution s'efforce de contenir dans des limites compatibles avec son équilibre financier global, mais qui constitue néanmoins une préoccupation majeure.

Alors qu'à la fin de l'année 1992, les comptes relatifs aux opérations sur le terrain affichaient des reports positifs de 53,4 millions de francs suisses, et des découverts pour 18,9 millions, on a relevé, à fin 1993, des reports positifs totalisant 49,2 millions (-8%) et des découverts atteignant 41,6 millions (+120%). De ceux-ci, 31 millions concernent les opérations en ex-Yougoslavie, les autres actions déficitaires se situant en Somalie, au Pérou, au Cambodge, à Sri-Lanka, en Afghanistan, en Géorgie, en Israël et territoires occupés et au Liban.

Le CICR s'efforce de ne pas subordonner ses interventions et son assistance aux victimes à l'obtention des ressources nécessaires. Cela l'oblige à avancer les fonds manquants en puisant dans ses ressources propres. En effet, il ne serait pas concevable d'utiliser dans un contexte donné des contributions affectées à d'autres opérations, et il importe donc de disposer de provisions adéquates, à la mesure des risques financiers assumés par l'institution.

DÉPENSES ET CHARGES <i>(y compris prestations en nature et services) en millions de CHF</i>			
	Dépenses de la structure «siège»	Dépenses de la structure «terrain»	Total
1993	138,6	672,3	810,9
1992	133,7	645,5	778,2

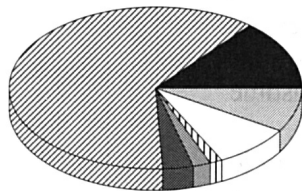
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR RÉGION EN 1993
(y compris dons en nature/services)
en millions de CHF



Total : 810,9 millions de CHF

- * Cette rubrique regroupe toutes les activités suivantes, lorsqu'elles sont exercées au siège ou à partir du siège du CICR:
 - activités de protection des victimes de conflits (division de la Détention) et activités de l'Agence centrale de recherches;
 - activités d'assistance médicale, matérielle et aide aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;
 - promotion et diffusion du droit international humanitaire, communication;
 - activités d'encadrement des opérations, de soutien et de gestion du CICR «siège» et «terrain» et charges spéciales hors budget.
- ** A l'exception de l'Asie centrale.

DÉPENSES ET CHARGES PAR GENRE D'ACTIVITÉ EN 1993
(y compris dons en nature/services)
en millions de CHF



Secours médicaux et secours matériels	502,4 = 62%
Protection, coordination des opérations et Agence centrale de recherches	111,7 = 13,8%
Soutien opérationnel des délégations	71,9 = 8,9%
Activités de soutien, de gestion et prise en charge de risques et investissements	70,3 = 8,6%
Coopération avec les Sociétés nationales	10,5 = 1,3%
Communication et relations avec les organisations internationales	16,4 = 2%
Recherche, développement et diffusion du droit international humanitaire	27,7 = 3,4%
Total: CHF	810,9 = 100%

La répartition des activités par domaine est illustrée par le graphique ci-dessous et, de manière plus détaillée, dans le tableau III en annexe. L'assistance matérielle et médicale a représenté en 1993 62% du volume total (502,4 millions de francs contre 483 millions en 1992). Les activités de protection et de l'Agence centrale de recherches (ACR) y ont contribué pour 13,8%, avec un total de 111,7 millions (109,2 millions en 1992).

L'ouverture et l'extension des nouveaux théâtres d'opérations en ex-Yougoslavie, dans le Caucase et au Tadjikistan, ont obligé le CICR à intensifier son action de diffusion du droit humanitaire dans ces régions. Les dépenses y afférentes ont plus que triplé par rapport à 1992, passant de 1,1 million à 3,4 millions. L'ensemble des activités dans le domaine de la recherche, du développement et de la diffusion du droit international humanitaire a représenté un volume de 27,7 millions, soit 3,4% de la valeur totale des activités du CICR. La croissance de ce poste par rapport à l'année précédente (1992 : 22 millions) reflète, à la fois l'accès du CICR à de nouvelles régions, et la nécessité, plus impérieuse que jamais, d'en appeler au respect des principes élémentaires d'humanité.

Les dépenses consacrées aux activités de soutien, de gestion, ainsi qu'à la prise en charge des risques opérationnels et des investissements, se sont élevées à 70,3 millions marquant une diminution de 3,6 millions (5%), par rapport à celles de 1992. Cette réduction est essentiellement due au fait que les allocations aux provisions et fonds ont été plus faibles que l'année précédente.

Il ne faudrait cependant pas en déduire que les provisions pour risques opérationnels ont atteint à ce stade un niveau suffisant. En effet, l'augmentation des découverts sur opérations, à fin 1993, justifie la poursuite des efforts tendant à assurer les risques financiers que l'institution doit couvrir dans le cadre de son mandat.

BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE 1992/1993

ACTIF <i>(en CHF)</i>	1992	1993	PASSIF <i>(en CHF)</i>	1992	1993
LIQUIDITÉS	518 788	1 169 199	EXIGIBLE À COURT TERME		
			– Créanciers	9 323 832	7 786 391
			• Gouvernements		
			• Sociétés nationales et institutions diverses	157 396	85 631
			• Autres créanciers	31 755 813	37 486 555
			– Passifs transitoires	32 453 297	22 871 568
RÉALISABLE					
– Titres	13 070 411	14 872 200	FONDS RÉSERVÉS		
– Placements	132 430 609	111 384 270	– Structure financière «siège»	1 600 104	880 627
– Débiteurs		19 553	– Structure financière «terrain»	53 408 301	49 207 019
• Gouvernements					
• Sociétés nationales et institutions diverses	5 384 131	2 821 189		55 008 405	50 087 646
• Autres débiteurs	2 601 325	1 018 524	EXIGIBLE À LONG TERME		
– Actifs transitoires	30 136 242	44 081 161	– Emprunts sur immeubles	9 950 000	9 300 000
	183 622 718	174 196 897			
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	29 123 936	13 635 353	PROVISIONS		
			– Pour risques opérationnels	56 895 004	63 269 761
			– Pour engagements sociaux	14 307 098	19 673 708
			– Travaux en cours ou à engager	5 292 470	4 013 132
IMMOBILISÉ			FONDS RÉSERVÉS AUX INVESTISSEMENTS		
– Immeubles	23 447 981	26 649 283	– Fonds pour investissements immobiliers	24 027 263	27 027 263
– Matériel pour secours d'urgence	1 662 566	3 094 084	– Fonds pour investissements mobiliers	9 546 271	10 544 928
– Mobilier et autre matériel	4 352 524	5 031 762			
	29 463 071	34 775 129		110 068 106	124 528 792
ACTIONS AVEC FINANCEMENT PROVISoireMENT DÉFICITAIRE	18 939 250	41 629 750	FONDS PROPRES		
			– Pertes et profits reportés	117 498	451 114
			– Excédent de produits	333 616	308 631
			– Réserve générale	451 114	759 745
				12 500 000	12 500 000
				12 951 114	13 259 745
TOTAL DU BILAN	261 667 763	265 406 328	TOTAL DU BILAN	261 667 963	265 406 328
FONDS GÉRÉS À TITRE FIDUCIAIRE			FONDS GÉRÉS À TITRE FIDUCIAIRE		
– Avoirs en banque	111 826	91 486	– Ayants droit	111 826	91 486
TOTAL GÉNÉRAL	261 779 589	265 497 814	TOTAL GÉNÉRAL	261 779 789	265 497 814

Chiffres à confirmer par l'organe externe de contrôle.

COMPTE CUMULÉ DES DÉPENSES/CHARGES

DÉPENSES ET/OU CHARGES <i>(en CHF)</i>	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
ASSEMBLÉE, CONSEIL EXÉCUTIF ET SECRÉTARIAT	3 927 081		3 927 081	
CONTRÔLEUR DE LA GESTION	1 023 267		1 023 267	
DIRECTION GÉNÉRALE	4 996 541		4 996 541	
- Département de la Communication	20 272 404		20 272 404	9 984
- Département des Finances et de l'Administration	27 685 218		27 685 218	
- Département des Ressources humaines	11 047 098		11 047 098	
	64 001 261		64 001 261	9 984
DIRECTION DES OPÉRATIONS	2 244 201		2 244 201	
- Zones:				
<i>Afrique</i>	2 770 548	249 169 035	251 939 583	115 835 333
<i>Amérique latine</i>	814 137	15 563 920	16 378 057	136 537
<i>Asie et Pacifique</i>	1 910 042	52 684 066	54 594 108	4 211 097
<i>Europe occidentale</i>	1 549 145	130 476 018	132 025 163	43 325 029
<i>Europe orientale et Asie centrale</i>	1 429 471	29 625 645	31 055 116	1 178 979
<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	1 887 169	30 007 654	31 894 823	83 337
- Agence centrale de recherches	7 953 819		7 953 819	
- Division de la Détention	2 281 001		2 281 001	
- Division générale médicale	6 844 480		6 844 480	
- Division générale des Secours	5 415 459		5 415 459	909
- Division auprès des Organisations internationales	3 359 031		3 359 031	
- Division du Personnel opérationnel	2 565 833		2 565 833	
	41 024 336	507 526 338	548 550 674	164 771 221
DIRECTION DOCTRINE, DROIT ET RELATIONS AVEC LE MOUVEMENT	3 679 069		3 679 069	
- Division Doctrine et Relations avec le Mouvement	2 034 498		2 034 498	
- Division Coopération avec les Sociétés nationales et Diffusion	3 184 490		3 184 490	3 102
- Division juridique	2 782 379		2 782 379	
	11 680 436		11 680 436	3 102
AUTRES ACTIVITÉS placées sous la responsabilité du CICR:				
- Service international de recherches, Arolsen	320 089		320 089	
AUTRES DÉPENSES ET/OU CHARGES				
- Dissolution de provisions pour travaux en cours/à engager	(1 503 338)		(1 503 338)	
- Dotation aux provisions pour risques opérationnels	6 000 000		6 000 000	
- Dotation aux provisions pour travaux en cours/à engager	6 581 800		6 581 800	
- Dotation aux provisions pour engagements sociaux	224 000		224 000	
- Dotation aux fonds pour investissements immobiliers	3 000 000		3 000 000	
- Dotation aux fonds pour investissements mobiliers	1 000 000		1 000 000	
- Régularisation des exercices antérieurs	116 884		116 884	
- Autres dépenses et/ou charges	1 234 153		1 234 153	
	16 653 499		16 653 499	
TOTAL DES DÉPENSES ET/OU CHARGES	138 629 969	507 526 338	646 156 307	164 784 307
REPORT				
- Programmes à réaliser dès 1994	24 018		24 018	
RÉSULTAT				
- Excédent de recettes et/ou produits	308 631		308 631	
TOTAL	138 962 618	507 526 338	646 488 956	164 784 307

Chiffres à confirmer par l'organe externe de contrôle.

ET DES RECETTES/PRODUITS DE L'EXERCICE 1993

RECETTES ET/OU PRODUITS (en CHF)	PRESTATIONS FINANCIÈRES			PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SIÈGE	TERRAIN	TOTAL	
CONTRIBUTIONS				
- Gouvernements	91 210 739	371 740 361	462 951 100	47 095 381
- Organisations supranationales		60 956 380	60 956 380	56 531 724
- Sociétés nationales	4 384 575	24 155 546	28 540 121	55 168 600
- Collectivités publiques	3 449 950	891 204	4 341 154	
- Organisations non gouvernementales		1 584 112	1 584 112	1 750 000
- Sources privées:				
<i>Association de soutien</i>	428 000		428 000	
<i>Entreprises suisses</i>	195 185		195 185	
<i>Dons et legs</i>	2 673 563	3 098 920	5 772 483	
<i>Collecte personnalisée</i>	1 185 373	724 835	1 910 208	
- Donateurs divers		4 510 000	4 510 000	4 238 602
- Transfert de contribution du gouvernement suisse	(5 000 000)	5 000 000		
	98 527 385	472 661 358	571 188 743	164 784 307
REVENUS FINANCIERS	7 014 336		7 014 336	
PARTICIPATION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN	30 975 786		30 975 786	
AUTRES RECETTES ET/OU PRODUITS				
- Frais facturés	460 232		460 232	
- Régularisation des exercices antérieurs	270 634		270 634	
- Autres recettes et/ou produits	970 750	8 029 798	9 000 548	
	1 701 616	8 029 798	9 731 414	
TOTAL DES RECETTES ET/OU PRODUITS	138 219 123	480 691 156	618 910 279	164 784 307
REPORT				
- Excédent de dépenses porté en diminution des fonds réservés aux projets/actions à financement spécial	743 495	26 835 182	27 578 677	
TOTAL	138 962 618	507 526 338	646 488 956	164 784 307

Chiffres à confirmer par l'organe externe de contrôle.

DÉPENSES ET CHARGES DE L'EXERCICE 1993

(y compris les dons en nature et services)

GENRE D'ACTIVITÉ		(Chiffres en milliers de CHF)			
		STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE ET CHARGES HORS STRUCTURE	STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN	TOTAL	%
1.	ACTIVITÉS CONVENTIONNELLES ET EXTRA-CONVENTIONNELLES ET ACTIVITÉS DIRECTEMENT LIÉES				
1.1.	ACTIVITÉS DE PROTECTION				
	AFRIQUE	2 771	25 581	28 352	
	AMÉRIQUE LATINE	814	7 578	8 392	
	ASIE ET PACIFIQUE	1 910	13 967	15 877	
	EUROPE OCCIDENTALE	1 549	12 941	14 490	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	1 429	4 603	6 032	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 887	10 604	12 491	
	SIÈGE	4 540		4 540	
		14 900	75 274	90 174	11,12
1.2.	AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES				
	AFRIQUE	1 036	4 253	5 289	
	AMÉRIQUE LATINE	318	502	820	
	ASIE ET PACIFIQUE	749	2 142	2 891	
	EUROPE OCCIDENTALE	554	3 880	4 434	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE		94	94	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	1 231	2 886	4 117	
	SIÈGE	3 875		3 875	
		7 763	13 757	21 520	2,65
1.3.	RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	3 599		3 599	0,44
1.4.	ACTIVITÉS MÉDICALES				
	AFRIQUE		29 748	29 748	
	AMÉRIQUE LATINE		2 109	2 109	
	ASIE ET PACIFIQUE		23 281	23 281	
	EUROPE OCCIDENTALE		28 110	28 110	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE		1 855	1 855	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		7 545	7 545	
	SIÈGE	6 845		6 845	
		6 845	92 648	99 493	12,27
1.5.	ACTIVITÉS DE SECOURS				
	AFRIQUE		260 802	260 802	
	AMÉRIQUE LATINE		792	792	
	ASIE ET PACIFIQUE		2 605	2 605	
	EUROPE OCCIDENTALE		113 408	113 408	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE		19 281	19 281	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		638	638	
	SIÈGE	5 413		5 413	
		5 413	397 526	402 939	49,70
1.6.	COOPÉRATION AVEC LES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE				
	AFRIQUE		7 710	7 710	
	AMÉRIQUE LATINE		373	373	
	ASIE ET PACIFIQUE		259	259	
	EUROPE OCCIDENTALE		680	680	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE		268	268	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		1 194	1 194	
			10 484	10 484	1,29
	A reporter	38 520	589 689	628 209	

Chiffres à confirmer par l'organe externe de contrôle.

RÉPARTIES PAR GENRE D'ACTIVITÉ

(y compris les dons en nature et services)

GENRE D'ACTIVITÉ		(Chiffres en milliers de CHF)			
		STRUCTURE FINANCIÈRE SIÈGE ET CHARGES HORS STRUCTURE	STRUCTURE FINANCIÈRE TERRAIN	TOTAL	%
	Report	38 520	589 689	628 209	
1.7.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.....	6 332		6 332	0,78
1.8.	DIFFUSION DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE				
	AFRIQUE		4 182	4 182	
	AMÉRIQUE LATINE		903	903	
	ASIE ET PACIFIQUE		1 583	1 583	
	EUROPE OCCIDENTALE		2 143	2 143	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE		1 271	1 271	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		611	611	
	SIÈGE.....	10 645		10 645	
		10 645	10 693	21 338	2,63
1.9.	COMMUNICATION	12 805		12 805	1,58
2.	SUPPORT OPÉRATIONNEL DES DÉLÉGATIONS				
	AFRIQUE		32 726	32 726	
	AMÉRIQUE LATINE		3 445	3 445	
	ASIE ET PACIFIQUE		13 058	13 058	
	EUROPE OCCIDENTALE		12 638	12 638	
	EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE		3 435	3 435	
	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		6 612	6 612	
			71 914	71 914	8,87
3.	ACTIVITÉS DE SOUTIEN				
3.1.	POLITIQUE GÉNÉRALE ET SOUTIEN OPÉRATIONNEL	3 979		3 979	
3.2.	RESSOURCES HUMAINES:				
	RECRUTEMENT, FORMATION ET GESTION	13 864		13 864	
3.3.	RECHERCHE DE FONDS ET RAPPORTS AUX DONATEURS.....	3 511		3 511	
3.4.	SYSTEMES D'INFORMATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	13 365		13 365	
		34 719		34 719	4,28
4.	ACTIVITÉS DE GESTION				
4.1.	GESTION FINANCIÈRE	5 337		5 337	
4.2.	AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION INTERNE.....	1 738		1 738	
4.3.	SERVICES GÉNÉRAUX.....	11 894		11 894	
		18 969		18 969	2,34
5.	PRISE EN CHARGE DES RISQUES ET INVESTISSEMENTS				
5.1.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR RISQUES OPÉRATIONNELS	6 000		6 000	
5.2.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS SOCIAUX.....	6 582		6 582	
5.3.	DISSOLUTION DE PROVISIONS POUR TRAVAUX EN COURS OU À ENGAGER	(1 503)		(1 503)	
5.4.	ATTRIBUTION À PROVISIONS POUR TRAVAUX EN COURS OU À ENGAGER	224		224	
5.5.	ATTRIBUTION AU FONDS POUR INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS .	3 000		3 000	
5.6.	ATTRIBUTION AU FONDS POUR INVESTISSEMENTS MOBILIERS				
	ET ÉQUIPEMENT	1 000		1 000	
5.7.	AUTRES DÉPENSES ET CHARGES	1 351		1 351	
		16 654		16 654	2,05
	TOTAL TOUTES ACTIVITÉS ET CHARGES	138 644	672 296	810 940	100,00

Chiffres à confirmer par l'organe externe de contrôle.

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1993

(en CHF)

Gouvernements

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Afrique du Sud	20 595		20 595	
Allemagne	1 080 192	29 426 370	30 506 562	787 987
Andorre	14 000		14 000	
Arabie saoudite	575 992		575 992	
Argentine	91 119		91 119	
Australie		829 000	829 000	
Autriche	637 500	514 550	1 152 050	
Bahamas	3 638		3 638	
Barbade	1 472		1 472	
Belgique	864 092		864 092	1 465 450
Bhoutan	14 076		14 076	
Brésil	351 600		351 600	
Bulgarie	10 000		10 000	
Burundi	3 135		3 135	
Canada	1 703 792	24 047 093	25 750 885	2 482 486
Chili	30 195		30 195	
Chine	420 000		420 000	
Colombie	122 392		122 392	
Costa Rica	31 823		31 823	
Danemark	1 397 500	8 982 400	10 379 900	
Dominique	5 526		5 526	
Equateur	5 803		5 803	
Espagne	1 043 839	695 892	1 739 731	
Etats-Unis d'Amérique	13 125 000	144 161 078	157 286 078	31 325 610
Fidji	8 030		8 030	
Finlande	507 782	3 579 945	4 087 727	
France	1 600 000	6 111 951	7 711 951	
Grèce	250 000		250 000	
Honduras	1 090		1 090	
Hongrie	20 000		20 000	
Inde	14 169		14 169	
Irlande	169 520	333 517	503 037	
Islande	78 642		78 642	
Italie	1 800 000	11 438 240	13 238 240	993 840
Japon	1 300 000	18 890 000	20 190 000	
Jordanie	66 560		66 560	
Koweït	3 000 000	1 289 992	4 289 992	
Liban	18 030		18 030	
Libye		2 200 000	2 200 000	
Liechtenstein	130 000	70 000	200 000	
Luxembourg	129 926	2 089 690	2 219 616	
Malaisie	32 002	16 646	48 648	
Malte	9 558		9 558	

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Maroc	45 000		45 000	
Maurice	14 793		14 793	
Mexique	149 087		149 087	
Monaco	38 000		38 000	
Myanmar	18 000		18 000	
Nigéria	15 000		15 000	
Norvège	1 080 404	8 054 495	9 134 899	3 201 714
Nouvelle-Zélande	313 880	191 620	505 500	
Oman	5 999		5 999	
Pakistan	13 382		13 382	
Panama	39 196		39 196	
Pays-Bas	804 199	28 024 635	28 828 834	
Philippines	74 899		74 899	
Pologne	80 000		80 000	
Portugal	200 000	75 000	275 000	
Royaume-Uni	651 150	14 029 144	14 680 294	649 400
Rwanda		129 689	129 689	
Sainte-Lucie	750		750	
Saint-Marin	15 000		15 000	
Salvador	30 447		30 447	
Singapour	14 401		14 401	
Sri Lanka	6 000		6 000	
Suède	1 569 600	39 739 576	41 309 176	5 448 179
Suisse	55 000 000	26 795 047	81 795 047	363 614
Thaïlande	106 078	24 458	130 536	90 000
Tonga	30 000		30 000	
Tunisie	20 000		20 000	
Turquie	75 000		75 000	
Uruguay	37 492		37 492	
Vatican	14 392		14 392	
Yémen		333	333	
Chypre	60 000		60 000	
Divers gouvernements				287 101
Total des gouvernements	91 210 739	371 740 361	462 951 100	47 095 381

Organisations supranationales

UE aide alimentaire		20 302 828	20 302 828	19 763 234
UE aide d'urgence		39 803 166	39 803 166	
ONU, diverses agences de l'		850 386	850 386	36 768 490
Total des Organisations supranationales		60 956 380	60 956 380	56 531 724

Compte tenu des modifications demandées par les donateurs jusqu'au 28 février 1994.

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1993

(en CHF)

Sociétés nationales

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Afrique du Sud	4 332		4 332	
Allemagne	751 936	3 238 422	3 990 358	13 485 099
Australie	164 486	221 059	385 545	1 327 910
Autriche	58 746	436 379	495 125	3 147 905
Bahamas	3 128		3 128	
Bangladesh	3 617		3 617	
Belgique	75 843	146 104	221 947	1 124 485
Belize	622		622	
Bolivie	429		429	
Bulgarie	11 749		11 749	
Canada	131 548	1 423 157	1 554 705	1 376 849
Cap-Vert	778		778	
Chili	7 827		7 827	
Chine	70 494		70 494	
Colombie	23 498		23 498	
Corée, République de	73 399	31 738	105 137	
Costa Rica	1 480		1 480	
Danemark	42 700	584 608	627 308	2 760 083
Dominique	387		387	
Equateur	1 500		1 500	
Espagne		549 599	549 599	395 288
Etats-Unis d'Amérique	525 437	3 481 491	4 006 928	1 027 438
Ethiopie	8 836		8 836	
Fidji	1 566		1 566	
Finlande	79 988	1 037 540	1 117 528	1 264 761
France	343 474	103 500	446 974	922 947
Ghana	1 566		1 566	
Grèce	25 000	31 413	56 413	886 712
Honduras	750		750	
Hongrie	10 000		10 000	
Inde				680
Indonésie	14 740		14 740	
Iran	48 642		48 642	
Irlande	11 744	2 337 870	2 349 614	1 118 595
Islande	15 665	23 673	39 338	822 975
Italie	128 400		128 400	279 371
Japon	715 178	3 534 147	4 249 325	411 552
Libye	15 997		15 997	
Liechtenstein	15 000	30 000	45 000	

PAYS	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Luxembourg	26 523	42 900	69 423	48 387
Malaisie	7 827	52 627	60 454	98 600
Maroc	1 547		1 547	
Maurice	707		707	
Monaco	17 232	19 130	36 362	
Mongolie	715		715	
Népal	1 000		1 000	
Nigéria	923		923	
Norvège	102 893	2 201 474	2 304 367	2 621 509
Nouvelle-Zélande	33 681	137 727	171 408	295 976
Pakistan	8 611		8 611	
Paraguay	2 893		2 893	
Pays-Bas	152 447	485 212	637 659	4 214 434
Philippines	11 749		11 749	
Pologne	28 197	800	28 997	23 241
Portugal	18 798	15 536	34 334	86 552
Qatar	4 699	147 992	152 691	175 100
Roumanie	3 498		3 498	
Royaume-Uni	314 522	1 804 060	2 118 582	10 989 556
Sierra Leone	2 002		2 002	
Singapour				19 050
Sri Lanka	2 250		2 250	
Suède	19 750	870 200	889 950	2 254 999
Suisse	177 939	1 151 800	1 329 739	2 915 334
Swaziland	778		778	
Syrie	6 424		6 424	
Tchèque, Rép.				63 627
Thaïlande	39 163		39 163	141 501
Tunisie	1 716		1 716	
Turquie				856 880
Viet Nam	2 884		2 884	
Yougoslavie	1 947		1 947	
Zambie	778		778	
Taiwan		15 388	15 388	
Diverses Sociétés nationales				11 204
Total des Sociétés nationales	4 384 575	24 155 546	28 540 121	55 168 600

CONTRIBUTIONS REÇUES EN 1993

(en CHF)

Collectivités publiques

	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Bellinzzone, commune de	5 000		5 000	
Berne, canton de	80 000		80 000	
Burgdorf, commune de	250		250	
Cartigny, commune de	200		200	
Chêne-Bougeries, commune de	15 000		15 000	
Chili, police du		1 529	1 529	
Essone, Département de l'		26 970	26 970	
Fribourg, canton de	27 000		27 000	
Genève, canton de	3 000 000		3 000 000	
Genève, ville de	250 000		250 000	
Hombrechtikon, commune de		3 520	3 520	
Lausanne, ville de		10 000	10 000	
Locarno, ville de	10 000		10 000	
Lugano, ville de	7 000		7 000	
Meilen, commune de		10 000	10 000	
Meyrin, commune de	500		500	
Nidwald, canton de		25 000	25 000	
Ontario, Etat de l'		361 185	361 185	
Taipei, Taiwan		453 000	453 000	
Thurgovie, canton de	50 000		50 000	
Vandoeuvres, commune de	5 000		5 000	
Total collectivités publiques	3 449 950	891 204	4 341 154	

Organisations non gouvernementales

	Structure financière siège	Structure financière terrain	Total recettes en espèces	Recettes en nature et/ou services
Action Aid		304 000	304 000	
Agfund		269 102	269 102	
Lutherian World Federation				1 750 000
Oxfam		1 011 010	1 011 010	
Total Organisations non gouvernementales		1 584 112	1 584 112	1 750 000

Sources privées

Association de soutien	428 000		428 000	
Entreprises suisses	195 185		195 185	
Dons et legs	2 673 563	3 098 920	5 772 483	
Collecte personnalisée	1 185 373	724 835	1 910 208	
Total sources privées	4 482 121	3 823 755	8 305 876	

Donateurs divers

Fondation Soros		3 000 000	3 000 000	
Fondation Zayed		1 510 000	1 510 000	
Divers				4 238 602
Total donateurs divers		4 510 000	4 510 000	4 238 602

Transfert de contribution du gouvernement suisse

Transfert	(5 000 000)	5 000 000		
-----------	-------------	-----------	--	--

Total général	98 527 385	472 661 358	571 188 743	164 784 307
----------------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------

MOUVEMENTS DES ACTIONS D'URGENCE POUR L'ANNÉE 1993

(en CHF)

	MOUVEMENTS FINANCIERS					PRESTATIONS EN NATURE ET/OU SERVICES
	SOLDES REPORTÉS AU 01.01.93	TRANSFERTS	RECETTES	DÉPENSES	SOLDES REPORTÉS AU 31.12.93	
AFRIQUE						
- Actions excédentaires	20 812 035				31 151 917	
- Actions déficitaires	(3 168 323)				(35 143)	
	17 643 712	2 422 158	260 219 939	(249 169 035)	31 116 774	115 835 333
AMÉRIQUE LATINE						
- Actions excédentaires	215 924				54 995	
- Actions déficitaires	(2 689 497)				(3 136 815)	
	(2 473 573)	11 000	14 944 673	(15 563 920)	(3 081 820)	136 537
ASIE ET PACIFIQUE						
- Actions excédentaires	1 680 508				(2 945 668)	
- Actions déficitaires	(5 416 135)				(2 945 668)	
	(3 735 627)	563	53 473 462	(52 684 066)	(2 945 668)	4 211 097
EUROPE OCCIDENTALE						
- Actions excédentaires	2 740 572				4 930 395	
- Actions déficitaires	(240 496)				(31 445 057)	
	2 500 076	(162 164)	101 623 444	(130 476 018)	(26 514 662)	43 325 029
EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE						
- Actions excédentaires	2 807 057				2 768 545	
- Actions déficitaires	(232 261)				(1 675 413)	
	2 574 796	164 702	27 979 279	(29 625 645)	1 093 132	1 178 979
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD						
- Actions excédentaires	22 756 567				10 301 167	
- Actions déficitaires	(7 192 538)				(2 391 654)	
	15 564 029	(97 221)	22 450 359	(30 007 654)	7 909 513	83 337
CONTRIBUTIONS À RÉPARTIR						
- Actions excédentaires	2 395 638					
- Actions déficitaires						
	2 395 638	(2 395 638)				
TOTAL						
- Actions excédentaires	53 408 301				49 207 019	
- Actions déficitaires	(18 939 250)				(41 629 750)	
	34 469 051	(56 600)	480 691 156	(507 526 338)	7 577 269	164 770 312

Chiffres à confirmer par l'organe externe de contrôle.

A l'Assemblée du

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE, Genève

Nous procédons actuellement à la révision des états financiers du Comité International de la Croix-Rouge pour l'exercice clos au 31 décembre 1993, présentés dans le rapport annuel 1993.

Dès lors, nous ne sommes pas à même d'émettre, à ce jour, une opinion sur ces états financiers.

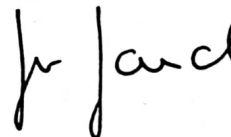
Notre rapport de révision vous sera remis à la fin du mois de mai 1994.

Genève, le 28 mars 1994

ATAG Ernst & Young SA



M. Maglock
Expert-comptable diplômé
(Responsable du mandat)



G. Gard
Expert-comptable diplômé

FONDS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE CICR

FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF		PASSIF	
	CHF		CHF
Titres en portefeuille.....	1 581 739	Capital inaliénable.....	1 391 628
(Valeur boursière CHF 1 737 119)		Réserve inaliénable.....	347 094
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer.....	37 321	<i>Compte de résultat:</i>	
Banques.....	141 932	Solde reporté de l'exercice précédent..	(70 340)
		Excédent de recettes de l'exercice 1993	<u>50 693</u>
			(19 647)
		<i>Total des fonds propres</i>	<u>1 719 075</u>
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant.....	41 917
	<u>1 760 992</u>		<u>1 760 992</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES		RECETTES	
	CHF		CHF
Frais bancaires.....	7 808	Revenus des titres	44 897
Droits de garde	1 285	Revenus des placements à terme.....	21 223
Frais sur achats/ventes de titres	3 984	Intérêts bancaires	813
Agios sur achats de titres	4 499	Disagios sur achats/gain sur vente de titres.....	3 539
Honoraires de révision.....	2 203		
	<u>19 779</u>		<u>70 472</u>

RÉSULTAT

	CHF
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1993	<u>50 693</u>

CONSTITUTION

1^{er} mai 1931

BUT

Aider le Comité international de la Croix-Rouge à déployer en toute indépendance, dans l'avenir, les activités humanitaires qu'il a exercées jusqu'ici, en temps de paix comme en temps de guerre, dans le cadre de ses statuts.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de:

- un membre nommé par le Conseil fédéral suisse;
- quatre membres nommés par le Comité international de la Croix-Rouge.

FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille.....	134 709	Capital inaliénable.....		100 000
(Valeur boursière CHF 154 170)		Réserve libre pour fluctuation de		
Administration fédérale des contributions,		cours des titres		18 470
impôts anticipés à récupérer.....	2 702	<i>Fonds de la Médaille Florence</i>		
Banques.....	1 248	<i>Nightingale, compte courant</i>		
Comité international de la Croix-Rouge,		Solde reporté.....	6 253	
compte courant	1 825	Excédent de recettes de		
		l'exercice 1993	<u>15 761</u>	
				22 014
	<u>140 484</u>			<u>140 484</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES	CHF	RECETTES	CHF	CHF
Frais bancaires.....	492	Revenus des titres		5 406
Droits de garde	288	Intérêts bancaires		72
Frais sur achats/ventes de titres	839	Disagio sur achat/gains sur ventes		
Honoraires de révision.....	157	de titres.....		12 059
	<u>1 776</u>			<u>17 537</u>

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1993	<u>15 761</u>
--	---------------

CONSTITUTION

En 1890, à l'initiative du CICR, afin de perpétuer le souvenir de l'Impératrice Augusta, épouse de Guillaume I^{er} qui œuvra en faveur des blessés militaires.

BUT

A subi différentes évolutions au cours des années.

Toutefois, au cours de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Istanbul, en septembre 1969, il a été décidé

que, jusqu'à nouvel ordre, les revenus du Fonds Augusta seraient affectés au Fonds de la Médaille Florence Nightingale. Cette décision a été confirmée lors de la XXII^e Conférence, tenue en 1973 à Téhéran.

ORGANE DIRIGEANT

Vu la décision ci-dessus, en principe le même que pour le Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille.....	107 172	Capital.....		25 000
(Valeur boursière CHF 118 680)		<i>Réserve:</i>		
Stock de médailles	7 999	Solde reporté de l'exercice précédent..	82 242	
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	881	Excédent de recettes de l'exercice 1993	26 691	
Banques.....	2 386			
Fonds Augusta, compte courant	22 014	Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		108 933
				6 519
	140 452			140 452

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES	CHF	RECETTES	CHF	CHF
Remise de médailles, frais d'expédition et d'impression de circulaires.....	11 087	<i>Contributions:</i>		
Frais bancaires.....	358	– Comité international de la Croix-Rouge		9 670
Droits de garde	178	– de sources privées		6 000
Frais sur achats/ventes de titres	546	Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1993 du compte de résultat du Fonds Augusta selon la résolution de principe de la XXI ^e Conférence interna- tionale de la Croix-Rouge		15 761
Perte sur vente de titres.....	1 881	Revenus des titres		3 778
Honoraires de révision.....	157	Intérêts bancaires		136
		Disagio sur achat/gain sur vente de titres ..		5 553
	14 207			40 898

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1993	CHF <u>26 691</u>
--	----------------------

CONSTITUTION

Conformément au vœu exprimé par la VIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, tenue à Londres en 1907, et à la décision prise par la IX^e Conférence, tenue à Washington en 1912, un Fonds a été constitué par contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Le règlement a été révisé lors de la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge à Toronto, en 1952, et du Conseil des Délégués à Budapest, en 1991.

BUT

Les revenus de ce Fonds sont destinés à la distribution d'une médaille, appelée «Médaille Florence Nightingale», frappée en l'honneur de l'œuvre et de la vie de Florence Nightingale.

La médaille est destinée aux infirmiers, aux infirmières et aux auxiliaires volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui se seront distingués d'une façon exceptionnelle, en temps de paix ou de guerre.

Elle est décernée, tous les deux ans, par le CICR, sur la base des propositions faites par les Sociétés nationales.

Il ne peut être distribué chaque fois que 36 médailles.

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission composée de cinq représentants du CICR, dont quatre membres du Comité.

FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	USD	PASSIF	USD	USD
Titres en portefeuille.....	3 308 398	Fortune du Fonds		1 395 409
(Valeur boursière USD 4 034 157)		<i>Provision pour variation du portefeuille:</i>		
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	36 390	Solde reporté de l'exercice précédent..	1 103 204	
Banques.....	6 742	Dissolution partielle conformément à la décision de la Commission	(499 799)	
				603 405
		<i>Résultat à affecter:</i>		
		Solde reporté de l'exercice précédent..	189 178	
		Attribution décidée en 1993	(189 178)	
		Excédent de recettes de l'exercice 1993	680 868	
				680 868
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		671 848
	<u>3 351 530</u>			<u>3 351 530</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES	USD	RECETTES	USD	USD
Frais bancaires.....	25 536	Revenus des titres		142 331
Droits de garde	4 387	Revenus des placements à terme		4 991
Frais sur achats/ventes de titres	7 087	Intérêts bancaires		4 527
Agios sur achats/pertes sur ventes de titres	57 534	Disagios sur achats/gains sur ventes de titres.....		118 403
Honoraires de révision.....	3 983	Gain net sur cours des monnaies		9 344
		Dissolution partielle de la provision pour variation du portefeuille selon décision de la Commission.....		499 799
				<u>779 395</u>
	<u>98 527</u>			

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1993 viré au compte de résultat à affecter	USD <u>680 868</u>
--	-----------------------

CONSTITUTION
1^{er} février 1968.

BUT

Les revenus du Fonds doivent être affectés à l'exécution

*d'actions d'assistance aux victimes des conflits armés,
conformément aux volontés exprimées par Miss Benedict.*

ORGANE DIRIGEANT

Une Commission de trois personnes désignées par le CICR.

FONDS FRANÇAIS MAURICE DE MADRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille	2 224 625	<i>Capital:</i>		
(Valeur boursière: CHF 2 284 211)		Solde reporté de l'exercice précédent..	2 885 852	
Placements à terme	720 000	Excédent de recettes de l'exercice 1993	<u>41 852</u>	
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	116 904	<i>Total des fonds propres</i>		2 927 704
Banques	2 913	Rentes à verser		16 375
		Comité international de la		
		Croix-Rouge, compte courant		120 363
	<u>3 064 442</u>			<u>3 064 442</u>

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 1993

DÉPENSES	CHF	RECETTES	CHF
Allocations	99 476	Revenus des titres	123 819
Frais bancaires	807	Revenus des placements à terme	35 690
Droits de garde	3 733	Intérêts bancaires	743
Frais sur achats/ventes de titres	2 240	Disagio sur achat de titres	1 760
Agio sur achat/perte sur vente de titres	8 850		
Honoraires de révision	3 758		
Frais divers	1 296		
	<u>120 160</u>		<u>162 012</u>

RÉSULTAT

CHF

Excédent de recettes par rapport aux dépenses au 31 décembre 1993 41 852

CONSTITUTION

Décision de l'Assemblée du 19.12.1974

BUT

Aider le personnel permanent ou temporaire, notamment les délégués, infirmiers ou infirmières des institutions internationales ou nationales de la Croix-Rouge, qui auront payé de leur personne au cours de leur travail, d'opérations de guerre ou de catastrophes et qui seront de ce fait dans une situation difficile ou atteints dans leur santé..

Au cas où ces personnes perdraient la vie dans l'accomplissement de

leur mission humanitaire, un subside pourra être versé à leur famille.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de 5 membres désignés par le CICR, actuellement:

- Deux membres et/ou collaborateurs du Comité international de la Croix-Rouge;*
- Un membre de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge;*
- Un membre de la famille;*
- Un avocat suisse.*

FONDS OMAR EL MUKTAR

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	USD	PASSIF	USD	USD
Titres en portefeuille.....	696 802	Capital initial		650 000
(Valeur boursière USD 813 693)		<i>Compte de résultat:</i>		
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	2 628	Solde reporté de l'exercice précédent..	37 299	
Banques	135 722	Attribution du résultat de l'exercice 1992 selon décision du Conseil	(37 299)	
		Excédent de recettes de l'exercice 1993 en attente d'affectation	<u>79 073</u>	
				<u>79 073</u>
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		106 079
	<u>835 152</u>			<u>835 152</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES	USD	RECETTES	USD	USD
Frais bancaires.....	258	Revenus des titres		44 440
Droits de garde	3 885	Revenus des placements à terme.....		2 639
Frais sur achats/ventes de titres	2 144	Intérêts bancaires		599
Agio sur achat/pertes sur ventes de titres	15 650	Disagios sur achats/gain sur vente de titres.....		46 011
Honoraires de révision.....	949	Gain net sur cours des monnaies		8 270
	<u>22 886</u>			<u>101 959</u>

RÉSULTAT

	USD
Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1993	<u>79 073</u>

CONSTITUTION

*Selon décision N° 5 du Conseil exécutif du 20.11.80,
confirmée par l'Assemblée de décembre 1980.*

BUT

*A partir d'un fonds en dollars, constitué par une ou plusieurs
donations faites par les autorités de la Jamahiriya arabe*

*libyenne, affecter les revenus au financement des activités
générales de protection et d'assistance du CICR.*

ORGANE DIRIGEANT

*Un Conseil de trois membres formé de trois représentants du
CICR.*

FONDS PAUL REUTER

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille	234 000	Capital initial		200 000
(Valeur boursière CHF 246 537)		<i>Compte de résultat:</i>		
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	8 469	Solde reporté de l'exercice précédent..	34 393	
		Attribution à la réserve décidée en 1993	(20 000)	
Banques	18 292	Excédent de recettes de l'exercice 1993	10 133	24 526
		<i>Réserve:</i>		
		Solde reporté de l'exercice précédent..	15 356	
		Attribution décidée en 1993	20 000	35 356
		Comité international de la Croix-Rouge, compte courant		879
	260 761			260 761

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES	CHF	RECETTES	CHF
Frais bancaires	4 200	Revenus des titres	14 625
Droits de garde	189	Intérêts bancaires	212
Honoraires de révision	315		
	4 704		14 837

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses au 31 décembre 1993 CHF
10 133

CONSTITUTION

Selon décision N° 1 du Conseil exécutif du 06.01.1983.

BUT

A partir d'un fonds initial constitué par le don du Professeur Paul Reuter de CHF 200 000, (reçu au titre de Prix Balzan) et qui peut être augmenté par des dons et legs,

- utiliser les revenus pour encourager et promouvoir la connaissance et la diffusion du droit international humanitaire,*

- attribuer tous les deux ans un prix à cet effet pour couronner une œuvre, aider à réaliser un projet, ou rendre possible une publication.*

ORGANE DIRIGEANT

- Une Commission composée d'un membre désigné par le Comité, qui la préside, et de deux collaborateurs(trices) du CICR désignés par la Direction;*
- en plus, deux personnalités choisies par la Commission en dehors du CICR, et qui forment avec elle le Jury du Prix Paul Reuter.*

FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DES HANDICAPÉS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1993

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF	CHF
Titres en portefeuille	2 001 392	Capital initial		1 000 000
(Valeur boursière CHF 2 675 939)		<i>Compte de résultat:</i>		
Placements à terme	680 000	Solde reporté de l'exercice précédent .	1 198 248	
Administration fédérale des contributions, impôts anticipés à récupérer	19 128	Excédent de recettes de l'exercice 1993	<u>222 503</u>	
Banques	100 139			<u>1 420 751</u>
		<i>Total des fonds propres</i>		2 420 751
		Fonds réservés		
		(projet Cambodge)		200 000
		Comité international de la		
		Croix-Rouge, compte courant		179 908
	<u>2 800 659</u>			<u>2 800 659</u>

COMPTE DE RÉSULTAT 1993

DÉPENSES	CHF	RECETTES	CHF
Frais opérationnels et secours, projet Colombie	2 600	<i>Contributions:</i>	
Frais bancaires	15 092	– Croix-Rouge suédoise	44 387
Droits de garde	2 417	– de sources privées	70 069
Frais sur achats/ventes de titres	3 462	Revenus des titres	106 373
Agios sur achats/perte sur vente de titres	17 338	Revenus des placements à terme	40 636
Honoraires de révision	3 444	Intérêts bancaires	465
Perte sur cours des monnaies	603	Disagios sur achats/gain sur vente de titres	5 529
	<u>44 956</u>		<u>267 459</u>

RÉSULTAT

Excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1993 CHF 222 503

CONSTITUTION

Selon décision N° 2 de l'Assemblée des 19/20.10.1983.

BUT

- Permettre la réalisation de projets durables en faveur des personnes handicapées, en particulier par la création d'ateliers de fabrication de prothèses/orthèses, d'adaptation et de rééducation professionnelle,
- Participer de cette manière à des réalisations, non seulement du CICR et de Sociétés nationales, mais aussi d'autres organismes qui agissent selon les critères CICR.

ORGANE DIRIGEANT

Un Conseil composé de six personnes du CICR, soit:

- un membre du Comité, qui préside,
- le médecin-chef,
- un représentant du département des Finances et de l'Administration et un représentant du département Doctrine, Droit et Relations avec le Mouvement,
- le responsable des programmes d'aide aux handicapés à la division générale médicale,
- un représentant désigné par le directeur des Opérations.